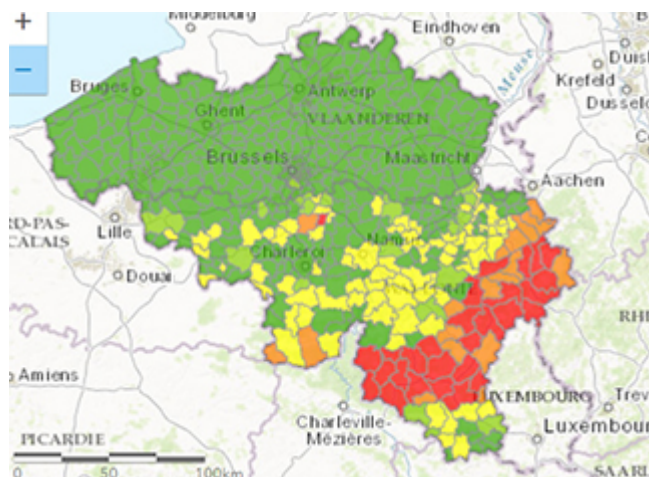


Santé : comment détecter le radon dans sa maison ?

Le radon peut se faufiler à l'intérieur de la maison. Or, ce gaz radioactif est un cancérogène reconnu dont il faut se protéger.



Carte du radon en Belgique

Inodore et incolore, le radon passe souvent inaperçu. C'est pourtant est un cancérogène reconnu. Ce gaz radioactif est la deuxième cause de cancer des poumons, après le tabagisme, selon l'OMS. Il est responsable de 470 cancers du poumon par an en Belgique, plus particulièrement chez les fumeurs.^[1]

D'origine naturelle, le radon s'échappe des sols pierreux et rocheux et de certains matériaux de construction.^[2] Il va ensuite se fixer à des particules fines présentes dans l'air.^[3] Une fois inhalées, ces poussières se posent sur les bronches et sur les parois des poumons, s'y désintègrent et enfin, les irradie.

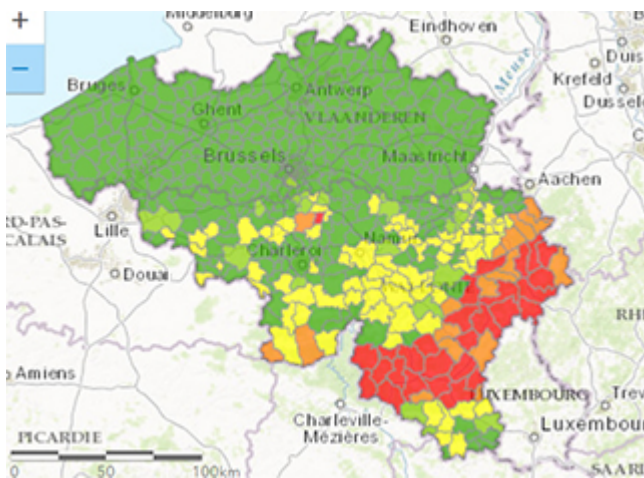
Il faut donc pouvoir identifier sa présence et s'en protéger.

Où trouve-t-on du radon ?

Dans le sol et les maisons

Là où le radon monte à la surface du sol, il y a souvent un bâtiment. Il s'infiltre à travers les fissures jusqu'aux caves et aux pièces d'habitation des maisons calfeutrées. Piégé, il peut alors s'y accumuler et parfois atteindre des concentrations importantes. **Plus on s'éloigne de la cave, moins la concentration est importante.**

En Wallonie, c'est surtout **dans les Ardennes** que les valeurs les plus élevées sont enregistrées. La concentration de radon que l'on respire est généralement très faible : moins de 10 Bq/m³ en moyenne. Mais elle varie fortement d'une région à l'autre, d'une maison à l'autre, en fonction de la nature géologique du sous-sol. Elle varie aussi en fonction du moment de la journée, des saisons et des conditions météorologiques. Le sud du pays est ainsi plus exposé que le nord. La concentration moyenne pour la Flandre est de 40 Bq/m³ contre 80 Bq/m³ pour la Wallonie.



Dans certains matériaux de construction

On en trouve dans les matériaux pierreux comme le plâtre ou les pierres naturelles. Le radon n'y dépasse toutefois pas quelques dizaines de Bq/m³^[4] en général, alors que le sol de l'habitation peut être la source de concentrations de quelques centaines de Bq/m³.

Comment le mesurer ?

On peut procéder au test de dépistage du radon à l'aide d'un détecteur qu'on se procure auprès des Centres provinciaux de Santé, de l'IRISIB et de l'Agence fédérale de Contrôle Nucléaire ([voir adresses en fin d'article](#)). On place alors le détecteur dans la pièce la plus fréquentée de la maison pendant 3 mois, idéalement en période hivernale.

Il est également possible d'effectuer une mesure plus rapide, en plaçant un détecteur pendant 3 jours (20 à 35 €). La mesure sera moins précise mais permettra une première évaluation. Cela peut être utile lors de l'achat d'une maison, par exemple.

Quand et comment faut-il agir?

Si le test de dépistage dans une pièce habitée indique :

- moins de 60 Bq/m³ : la situation est normale, aucune action ne s'impose ;

- de 60 à 100 Bq/m³ : la concentration est un peu plus élevée que la normale, mais n'est pas inquiétante. Il faut veiller à assurer une ventilation suffisante, particulièrement dans les caves et vides sanitaires et à colmater les voies de passage possibles du radon ;
- de 100 à 300 Bq/m³ : une action peut être envisagée, surtout si un enfant ou un fumeur est exposé. Cette action n'est ni impérative ni urgente ;
- de 300 à 1000 Bq/m³ : on prend les mesures simples qui sont possibles. C'est le moment de faire exécuter une étude détaillée du problème et un test de dépistage dans l'ensemble des pièces ;
- plus de 1000 Bq/m³ : le problème doit être résolu rapidement. En attendant l'exécution des travaux nécessaires, aérer si possible en permanence les pièces occupées.

Vous êtes perdu ? [Contactez notre service-conseil gratuitement.](#)

Quelles précautions en cas de nouvelle construction ?

Avant d'entamer la construction d'une nouvelle habitation, il est fortement conseillé de s'informer sur la concentration en radon, surtout si l'on veut s'implanter en Ardennes.

Il est recommandé de prendre des mesures de prévention pour éviter l'infiltration de radon (placement d'une couche plastique imperméable au radon, entre la chape et le sous-sol), et de prévoir une bonne ventilation (surtout les pièces du sous-sol comme la cave, le garage).

D'ailleurs, toute nouvelle construction en Wallonie doit respecter une norme de ventilation^[5] afin de créer une atmosphère intérieure de qualité. Pour obtenir des conseils, les particuliers peuvent s'adresser à un architecte, à un entrepreneur ou au Centre provincial de Santé de leur région.

La législation en vigueur

Il n'existe à l'heure actuelle aucune norme obligatoire concernant le radon, ni en Belgique ni en Europe. L'Union européenne recommande toutefois d'agir pour des concentrations dépassant 400 Bq/m³ dans les habitations et les lieux de travail. Une directive de 2013 abaisse cette valeur limite à 300 Bq/m³.^[6] Elle doit être transposée par les pays européens avant le 6 février 2018.

Adresses utiles en Belgique

Agence fédérale de Contrôle Nucléaire Cellule radioactivité naturelle. Monsieur A. Poffijn Rue Ravenstein, 36 1000 Bruxelles Tél. 02/289.21.36 radon@fanc.fgov.be https://www.afcn.fgov.be	IRISIB asbl Rue Royale, 150 1000 Bruxelles http://irisib.be/departements/departement-nucleaire/
---	---

Centres provinciaux de Santé	
Province de Luxembourg Services d'Analyse des Milieux intérieurs Observatoire provincial de la Santé Tél.: 084/31.05.03 samilux@province.luxembourg.be	
Eupen Centre Radon de la Communauté Germanophone Tél.: 087/59.63.00 info@dglive.be	Région bruxelloise Bruxelles Environnement (CRIPI) cripi@environnement.brussels
Hainaut Vigilance Sanitaire Tél.: 065/40.36.10 hvs.radon@hainaut.be	Namur Service d'Analyse des Milieux Intérieurs Département cohésion sociale et habitat sain Tél.: 081/77.67.14 sami@province.namur.be
Liège Service d'Analyse des Milieux Intérieurs Tél.: 04/230.48.00 sami@provincedeliege.be	Province du Brabant wallon Service d'Analyse des Milieux Intérieurs Tél : 010/23.62.77 - 010/23.62.02 sami.bw@brabantwallon.be

Lire aussi

- [8 conseils pour vivre dans une maison saine](#)

[\[1\]](#) Le risque encouru par des fumeurs exposés au radon est beaucoup plus grand car, pour eux, les effets nocifs du tabac et du radon se combinent et se renforcent l'un l'autre.

[\[2\]](#) Les éléments radioactifs du sous-sol, présents en proportions variables dans la plupart des roches, sont notamment l'uranium 238, l'uranium 235 et le thorium 232. Ces éléments sont instables et se désintègrent progressivement jusqu'à ce qu'ils trouvent une forme stable: le plomb. En se désintégrant, ils donnent naissance à des descendants radioactifs comme le radium et le gaz radon.

[\[3\]](#) Les [facteurs de risque du radon](#).

[\[4\]](#) L'unité de mesure de l'activité radioactive du radon de l'air se mesure en Becquerels par mètre cube d'air: Bq/m³.

[\[5\]](#) NBN D 50- 001 depuis début 1997.

[\[6\]](#) En savoir plus sur la [Directive 2013/59/Euratom](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/1873>